

Point de vue d'experts

# SERVICE SOCIAL

ELABORATION  
D'UN REGLEMENT  
INTERIEUR



**SREC**

WALTER FRANCE

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



# ELABORATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR



---

## VOUS

---

Dirigeant de société ou entrepreneur individuel,

⇒ **Vous employez au moins 20 salariés** et souhaitez être en mesure de **pouvoir sanctionner vos collaborateurs le cas échéant**. Cependant, vous ne disposez pas encore de règlement intérieur au sein de votre établissement, ce qui est obligatoire dans votre situation. Cela vous empêche d'exercer librement votre pouvoir disciplinaire et de sanctionner vos salariés.

⇒ **Vous employez moins de 20 salariés** et vous souhaitez bénéficier d'un **outil de gestion sociale** et de **cadre des relations de travail dans votre intérêt**.

Le règlement intérieur est un document à établir selon des **conditions de fond et de forme précises**. Il permet de définir les rapports entre employeur et salariés, notamment dans les domaines suivants : discipline (absentéisme, utilisation des véhicules de l'entreprise, utilisations des NTIC, sanctions, ...), hygiène, santé (médecine du travail) et sécurité (consommation d'alcool et de produits stupéfiants, contrôle d'alcoolémie, port obligatoire des équipements de sécurité, respect du code de la route, détention du permis de conduire, ...).

---

## NOUS

---

⇒ Le Pôle social de notre cabinet est capable de vous proposer une **mission de conseil à la mise en place d'un règlement intérieur adapté à votre activité et au fonctionnement de votre entreprise**, fixant un cadre à la relation de travail employeur/salariés.

⇒ Nous sommes membres d'une **profession réglementée** (inscription à l'Ordre des Experts-comptables) et donc soumis à ce titre à des normes professionnelles et à un code de déontologie.

---

## NOUS VOUS PROPOSONS

---

⇒ Une analyse préalable des besoins de l'entreprise ;

⇒ L'établissement d'un projet de règlement intérieur adapté ;

⇒ Le suivi de la procédure de mise en œuvre : consultation des représentants du personnel, affichage et dépôts obligatoires.



---

**NOTRE EQUIPE ET  
NOS MOYENS**

---

Une équipe de professionnels expérimentés (consultants juristes en droit social), animée par :

**Vos contacts privilégiés :**

**M. Martial BONNET**

Responsable du Service Social

Tél : 04 90 62 88 23

m.bonnet@srec.fr

**Mme Christelle NICOLAS**

Chef de mission sociale

Tél : 04 90 62 88 24

c.nicolas@srec.fr

---

**NOS  
HONORAIRES**

---

Facturation selon des modalités définies par devis, en fonction des demandes spécifiques du chef d'entreprise.

**A titre indicatif :**

— A partir de 500 € H.T.



**SREC**  
WALTER FRANCE





# SREC

# WALTER FRANCE

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



## **SREC Walter France**

582, chemin de Causeran - CS 20308 - 84276 VEDÈNE CEDEX

Tél : 04 90 62 04 30 - Fax : 04 90 31 05 86

E-mail : [walterfrance@srec.fr](mailto:walterfrance@srec.fr)

## **Autres bureaux :**

9 Rue Marie-Thérèse Châlon - 84200 CARPENTRAS

821 Avenue Cheval Blanc – 84300 CAVAILLON.

Rue Eugène Bard - 84290 SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES

[www.srec-walterfrance.com](http://www.srec-walterfrance.com)